



Réunion de rentrée

Futsal



16 Septembre 2019





ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée



- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses





TERRAIN
FOOTS // SALLE
DE FORMATION



RÉSERVATION POSSIBLE



CONTACTEZ-NOUS
FOOTS @ FOOT44.FFF.FR
02 28 01 21 00

TARIFS DE LOCATION ESPACE NOËL LE GRAËT

TERRAIN (Tarification à l'heure)

SALLE DE FORMATION

	<u>Club</u>	<u>Hors Club</u>		<u>Club</u>	<u>Hors Club</u>
En journée :	20€	40€	1/2 journée :	50€	100€
Nocturne à compter de 18h :	20€	70€	Journée :	100€	150€
Weekend :	20€	50€			



ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée

- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses





PRATIQUE LOISIRS-VETERANS



loisirs@foot44.fff.fr

Foot 5

CTD DAP :

Sébastien CORNUAULT – 06 26 68 18 49 – scornuault@foot44.fff.fr
Thomas REGENT – 06 27 71 65 16 – tregent@foot44.fff.fr

LOIRE ATLANTIQUE

Foot 5

➤ Des nouvelles pratiques qui émergent

- 1 C'EST LUDIQUE**
- 2 C'EST ACCESSIBLE À TOUS :**
la petite surface réduit la durée des courses et la longueur des frappes
- 3 C'EST INTENSE :**
le ballon ne sort jamais grâce aux palissades
- 4 C'EST COMPLÉMENTAIRE AU FOOTBALL TRADITIONNEL :**
pour travailler sa technique, répéter les gestes
- 5 LES RÈGLES SONT SIMPLES :**
pas de hors-jeu, auto-arbitrage

RÈGLES

- 5 COTÉS :** 5 joueurs par équipe.
- BALLON (MAX) :** 5 secondes pour passer le ballon au pied.
- 5 MÈTRES :** Pas de contact physique, empêchement à coup franc.
- SURFACE DE JEU :** Surface rectangulaire, 10m x 10m.

INTERDICTIONS

- TIRER :** Tirer le ballon.
- PASSER :** Passer le ballon à un adversaire.
- FRAPPER :** Frapper un adversaire.
- SAUTER :** Sauter pour frapper le ballon.
- ACCROCHER LE FILET OU LA PALISSADE :** Accrocher le filet ou la palissade.

DEVOIRS

- TEMPS ADAPTÉS :** Plus de 10 minutes, temps de jeu variable. Pratique plus responsable.
- ÉTAT DÉBRÛT :** Plus d'engrais, plus de jeu ! Le Foot 5 est une priorité !
- PARTAGER DU TEMPS DE JEU :** Rotations régulières ou 1 seul, une pratique inclusive.
- ÉCARTÈLEMENT :** Préparez vos corps à l'effort de manière suffisante et progressive, évitez les risques de blessures.
- AUTO-ARBITRAGE :** Responsabiliser les joueurs, être la garantie d'une pratique TOP !

LE CRITERIUM

- ❑ **Licenciés de +33ans**
- ❑ **1 équipe = 5 joueurs + 3 remplaçants maximum**
- ❑ **1 plateau** {
 - 4 équipes**
 - 4 x 12' par équipe**



Foot 5



LE CRITERIUM



Foot5

Vétérans

3 MAI 2020

10 MAI 2020

FINALITE 17 MAI
2020



CARTE DES TERRAINS DE Foot5

à la date du 02/05/20

- Terrains classés**
- (1) En support - (non classés)
 - 1 ASJ Pontivy - Pontivy (Landes)
 - 2 ASJ Guimiliau - Pontivy (Landes)
 - 3 BFC - Brest (Finistère)
 - 4 ASJ Landerneau - Landerneau (Finistère)
 - 5 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 6 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 7 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 8 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 9 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 10 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 11 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 12 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 13 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 14 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 15 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 16 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 17 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 18 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 19 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 20 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 21 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 22 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 23 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 24 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 25 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 26 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 27 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 28 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 29 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 30 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 31 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 32 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 33 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 34 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 35 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 36 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 37 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 38 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 39 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 40 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 41 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 42 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 43 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 44 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 45 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 46 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 47 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 48 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 49 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 50 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 51 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 52 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 53 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 54 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 55 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 56 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 57 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 58 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 59 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 60 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 61 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 62 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 63 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 64 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 65 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 66 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 67 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 68 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 69 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 70 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 71 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 72 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 73 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 74 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 75 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 76 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 77 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 78 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 79 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 80 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 81 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 82 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 83 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 84 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 85 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 86 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 87 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 88 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 89 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 90 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 91 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 92 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 93 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 94 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 95 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 96 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 97 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 98 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 99 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
 - 100 ASJ Lorient - Lorient (Morbihan)
- Terrains classés**
- La Roche La Motte
 - Le Tour du Lac - (Club de la Roche)



Tous les clubs possédant un terrain Foot5 sont susceptibles d'accueillir un plateau

Loisirs

5 JUIN 2020

12 JUIN 2020

FINALITE 19
JUN 2020



BEACH SOCCER



DIMANCHE 7 JUIN 2020



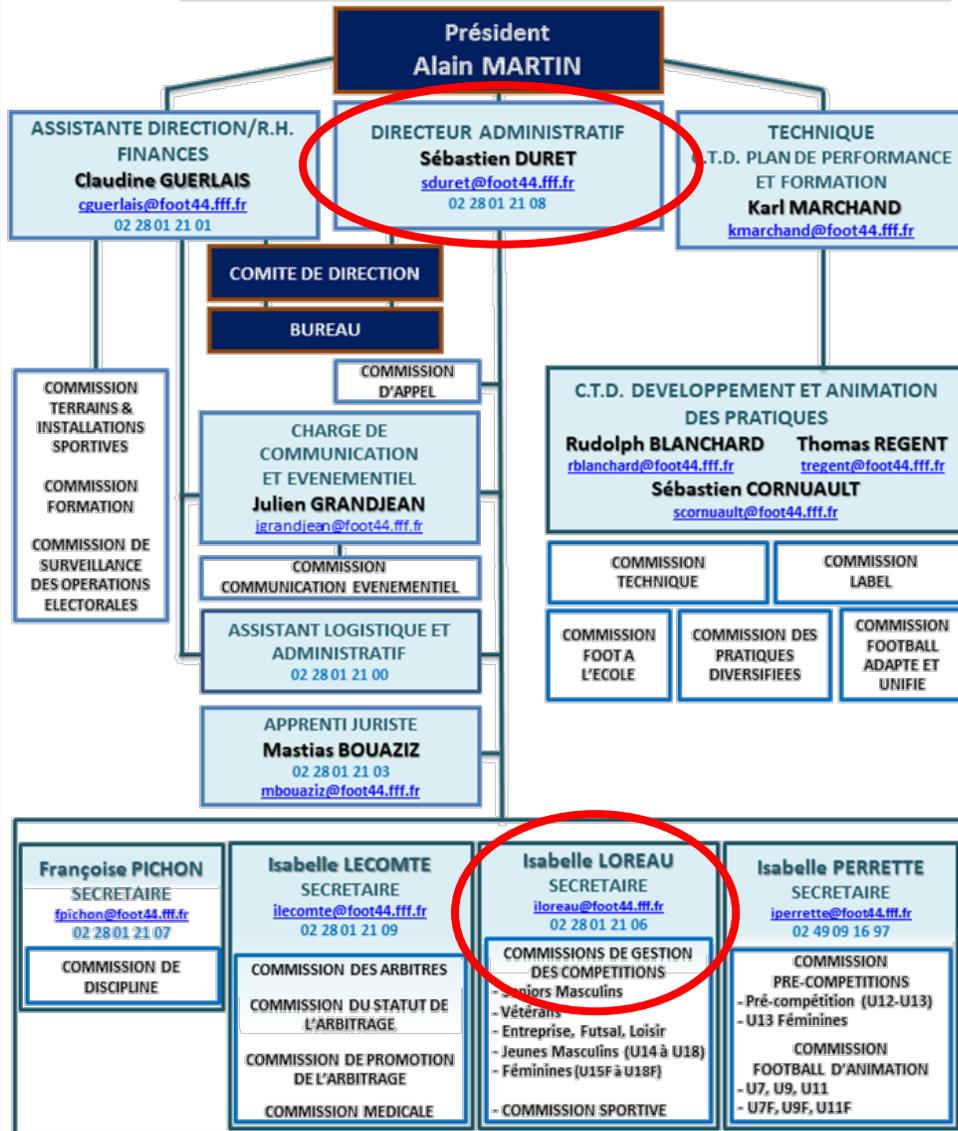
ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée



- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses

ORGANIGRAMME
Saison 2019-2020
(Organisation – Fonctionnement – Commissions)



Version du 24 Juin 2019

Ouverture au public : lundi 13h30-17h30 ; mardi au vendredi 9h00-12h30/13h30-17h30
Les permanences téléphoniques se déroulent uniquement de 13h30 à 17h30
Permanence URGENCES week-end : 02 28 01 21 03 – urgences@foot44.fff.fr

Nouvelle organisation du District

Sébastien Duret devient Directeur Administratif

Le Futsal est toujours rattaché à Isabelle Loreau

Pour permettre **un meilleur suivi des communications** envoyées sur la messagerie officielle



Dorénavant **les informations importantes seront communiquées le JEUDI sur la messagerie officielle**, pour vous permettre une « veille » focalisée sur le **VENDREDI**



ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée

- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses



1^{re} phase :

2 groupes de 7 équipes (aller simple)

Semaines 39, 40, 42, 43, 46, 47, 49

2^e phase :

1 groupe supérieur de 8 équipes (accès Ligue) (aller-retour)

1 second groupe (solde des équipes)

Semaines 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 20, 22

1^{er} tour

Semaine 7

2^e tour

Semaine 13

Demi-finales

Semaine 16

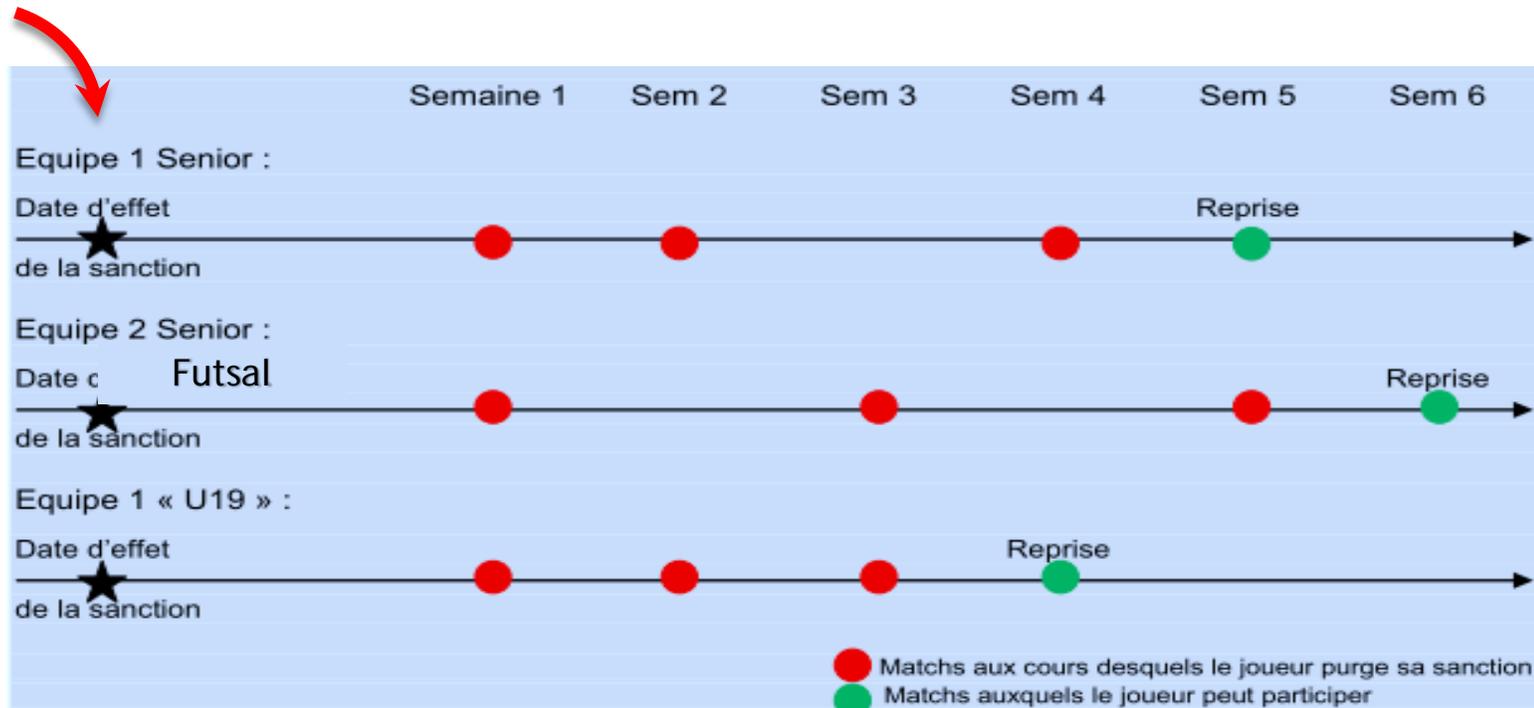
Finale

Semaine 19 (à confirmer)

Exemple : Automatique + 2 matchs (date effet : semaine 0)

La compétition et l'équipe dans laquelle le joueur a eu sa sanction n'a aucune importance (sauf si la sanction est de 2 matchs max. => dans ce cas, elle ne s'applique que dans la pratique concernée)

=> Date de la sanction : point de départ



CHARGER LA NOUVELLE VERSION

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.1

⇒ Attention : les cartons jaune et rouge sur les officiels d'équipe ne s'appliquent pas dans les lois du jeu futsal



Feuille de match informatisée

Guide utilisateur

V3.8

Important...!!! >> PARAMÉTRER LA CONFIGURATION DE TOUS VOS UTILISATEURS

- ❑ Le paramétrage de **tous vos utilisateurs** FMI a été **réinitialisé** en début de saison **par la FFF**.
- ❑ Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc **vérifier obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI avant les premiers matches :

- ✓ Profil
- ✓ Gestionnaire feuille de match informatisée

Veillez à bien cocher les équipes affectées



Organisation

Licences

Educateurs

Compétitions

Joueurs fédéraux

Centre de formation

Projet Club

D.N.C.G.

Gestion feuille de match informatisée

Signataire des demandes de licences dématérialisées

Actif Actif

Niveau Footclubs Utilisateur expérimenté

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion 26/08/2019 17:49:45

	Catégorie	Equipe	Compétition
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Vi	Regional 3
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Vi	Seniors D2
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Vi	Seniors D4
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Vi	Coupe U18
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Vi	Coupe U18
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16	Vi	U17 Mascul
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16	Vi	U17 Mascul

MOTS DE PASSE

Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs ont été réinitialisés en début de saison.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

FFF
FEUILLE DE MATCH

Bienvenue dans l'assistance Feuille de match informatisée.
Vous pouvez consulter et télécharger les modes d'emploi en ligne, obtenir les derniers téléchargements et télécharger les fichiers nécessaires à vous de jouer.

- 1 Documentations
- 2 Garantie Archos
- 3 Versions Disponibles
- 4 Mot de Passe Oublié ou Expiré
- 5 CGU
- 6 Videos Pédagogiques

**Vous avez oublié votre mot de passe ou il arrive à expiration ?
Vous êtes au bon endroit !**

Compte utilisateur

Adresse Email

Vérification de sécurité

Entrez le code tel qu'il apparaît. Il ne peut pas y avoir de zéro.

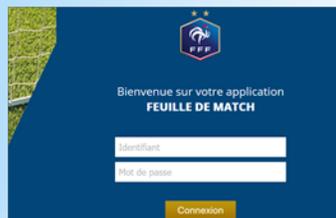
W Z M 0 0 R

Régénérer le code :

Code de confirmation

Envoyer ma demande

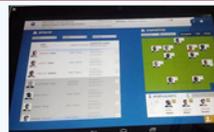
Club
recevant



Match le vendredi

Préparation d'équipe
Uniquement sur
FMI.FFF.FR
avant le chargement
des données sur la tablette

Chargement des données
sur la tablette
entre minuit et H-2 (1 seule fois)



Renvoi des données
au District
jusqu'au dimanche
soir (20h00)

Jusqu'au Jeudi

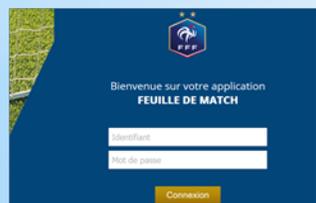
Vendredi



Samedi

Dimanche

Club visiteur



Préparation d'équipe
Uniquement sur
FMI.FFF.FR
jusqu'à la veille du jour
de la rencontre à minuit

L'équipe recevante est en charge de la FMI.
C'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données.

L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface fmi.fff.fr

- Si la récupération des données par le club n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement sur la tablette le jour du match.

Club
recevant



Match le lundi

Préparation d'équipe
Uniquement sur
FMI.FFF.FR
avant le chargement
des données sur la tablette

Chargement des données
sur la tablette
entre midi et H-2 (1 seule fois)



Renvoi des données
au District
Jusqu'au mardi soir

Jusqu'au Lundi midi

Lundi



Mardi

Club visiteur



Préparation d'équipe
Uniquement sur
FMI.FFF.FR
Jusqu'au lundi midi

PRÉPARATION DES ÉQUIPES
Ceci permet de récupérer les
données en temps réel et d'éviter
des échanges de données inutiles
sur la tablette



ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée

- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses



Le Délégué au match

Absence physique du délégué au match inscrit sur la feuille de match

Absence de signatures

Pas d'accueil ou accueil très tardif des équipes visiteuses

Personne indésirable sur le banc de touche

Pas d'accueil ni d'encadrement du corps arbitral de leur arrivée au stade jusqu'à leur départ

Absence du Délégué au match lors de convocation en commission au District



Le Délégué court après les ballons (Ramasseur de balle)

Absence de contrôle des licences par les arbitres

Retard dans la mise à disposition de la feuille de match

Score mal saisi

Feuilles de match FMI ou papier mal remplies

Les joueurs blessés ne figurant pas sur la feuille de match

Manque de neutralité du délégué au match

Le District a mis en place une formation pour rappeler aux clubs

LE ROLE DU DÉLÉGUÉ AU MATCH



- ✓ Plus de 100 clubs étaient présents
- ✓ Les Délégués du District ont également suivi la même formation.
- ✓ À des fins pédagogiques, ils ont été désignés sur les matches des clubs n'ayant pas suivi cette formation

Pour s'assurer que pour chaque match, dans les clubs, il y ait un « Délégué au Match »,



Le District demande à chaque club de fournir un « **Référent Délégué au match** ».

Il s'assurera, entre autres, de la présence d'un Délégué sur tous les matches.

Ce Référent assurera la formation des Délégués au match de son club, aidé si besoin, de la Commission Formation du District



Les arbitres vont aussi être informés du rôle particulier du Délégué au match.

Comme vous, ils seront dotés de la notice reprenant la chronologie des actes demandés au Délégué au match

LE DELEGUE AU MATCH

Pour toute rencontre, des U13 aux seniors, quelle que soit la catégorie ou la compétition (coupe, championnat), le Club recevant désigne un « Délégué au match ».

Il s'agit d'une personne identifiée avec un brassard spécifique, majeure, licenciée (avis médical ou non) et n'étant pas sous le coup d'une suspension.

Le Délégué au match ne peut pas remplir d'autres fonctions sur ce match, ou sur un autre match, tant que sa mission n'est pas terminée.

Il doit rester en contact permanent avec les arbitres depuis leur arrivée au stade jusqu'à leur départ et assurer leur pleine et entière sécurité.

Il ne fait plus partie de son club, pendant sa mission qui fait de lui « un officiel » au même titre que les arbitres, sa mission s'adresse au club adverse, mais aussi envers son club. Il doit faire abstraction de son appartenance au club, pour l'idéal, il ne porte pas de tenue ou de signe particulier l'identifiant à son propre club.

Il reste neutre sur les décisions arbitrales et les faits de match.

En l'absence du Délégué au Match, la rencontre ne pourra pas débuter

- H -1h20
• Il s'assure de la propreté et de la mise à disposition des vestiaires, et vérifie la présence de bouteilles d'eau pour les joueurs et arbitres.
- H -1h15
• Il s'assure de la présence de la tablette, de sa bonne charge et du chargement des données de la rencontre. Il anticipe un dysfonctionnement de la tablette et prépare les supports papier pour y pallier, il s'assure de l'état du terrain (traçage, drapeaux de coins, bancs de touche, ...).
- Il accueille le ou les arbitres dès leur arrivée au stade, les accompagne au vestiaire et se met à leur disposition.
- Il prend les consignes de l'arbitre (gestion des remplacements, nombre de ballons, heure de présence des capitaines dans son vestiaire, ...).
- H -3h00
• Il accueille les équipes à leurs vestiaires.
- Il s'assure que chaque équipe a validé sa composition d'équipe sur la tablette.
- Il accompagne le(s) arbitre(s) lors de la visite du terrain et fait effectuer les modifications demandées par l'arbitre.
- H -45mn
• Il récupère un équipement (maillot, short et chaussette) de chaque équipe (joueur de champ et gardien de but) pour les montrer à l'arbitre dans son vestiaire.
- Il prépare les drapeaux de touche, les ballons (gonflage) et le nombre en fonction des consignes de l'arbitre.

Quel que soit le niveau de
compétition en Futsal

Il y a 3 OFFICIELS SUR
CHAQUE MATCH

**Sans Délégué au match,
la rencontre
ne pourra pas débuter**

L'arbitre principal bénévole
ou désigné par le District

L'arbitre 2
bénévole ou désigné par le District

Le Délégué au match
bénévole
du club recevant

Chaque club fournit un dirigeant
assesseur pour la table de marque
(chronométrateur)



ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée

- Introduction
- Présentation de l'Espace Noël LE GRAËT et des activités possibles
- Foot5
- Présentation de la nouvelle organisation de l'administration
- Compétitions
 - Calendrier Général
 - La purge des sanctions
 - La FMI
- Le Délégué au match
- Rappels Divers (formations, ...)
- Questions Diverses



Stage de rentrée - arbitre futsal



> Samedi 21 Septembre 2019



> District (8h30) puis Gymnase de la Géraudière



EXPRIMEZ NOUS VOS BESOINS DE FORMATION

Nous nous déplacerons
gratuitement
pour animer des modules
dans vos Clubs
ou dans les secteurs



COMMISSION
FORMATION

Contact > Daniel MOULET
dmoulet@foot44.fff.fr



Assemblée Générale

Samedi 12 Octobre 2019



9h00

Salle Capellia
La Chapelle sur Erdre



Questions diverses



Merci de votre participation

Bonne saison à tous